

UNITÉS
D'ENSEIGNEMENT
INTITULÉ DE L'UE

LICENCE
ANNÉE 1/SEMESTRE 1
**PARCOURS
ARTS PLASTIQUES**

LICENCE
ANNÉE 1/SEMESTRE 2
**PARCOURS
ARTS PLASTIQUES**

UE 1 24h TD

Langue vivante étrangère
Test & formation selon niveau

UE 1 24h TD

Langue vivante étrangère
Formation selon niveau

UE 2 18h TD

Méthodologie et projet
Initiation à la recherche documentaire
Méthodologie universitaire

UE 2 18h TD

Méthodologie et projet
Initiation à la recherche documentaire
Méthodologie universitaire et soutien

UE 3 18h CM - 72h TD

Pratique des arts visuels
Modes et techniques de la représentation,
de la couleur et de l'infographie - histoire et
théories de la représentation et de la couleur.

UE 3 72h TD

Pratique des arts visuels
Représentation, peinture, volume
et infographie.

UE 4 48h CM - 18h TD

Histoire de l'art, méthodologie et analyse
Histoire de l'art - repères, styles,
mouvements (du M-A au XIX^{ème} siècle) -
méthodologie de l'analyse plastique

UE 4 48h CM - 18h TD

Histoire de l'art, méthodologie et analyse
Suite du programme du 1^{er} semestre.

UE 5 12h CM - 18h TD

Recherche et esthétique
Recherche, pratique et théorie des arts
visuels.

UE 5 12h CM - 18h TD

Recherche et esthétique
Recherche, pratique et théorie des arts
visuels.

UE 6 18h TD

Atelier complémentaire
Atelier d'initiation ou d'ouverture.

UE 6 18h TD

Atelier complémentaire
Atelier d'initiation ou d'ouverture.

RENSEIGNEMENTS

ARTS VISUELS
DIRECTION
Michel Demange
Michel.demange@unistra.fr

**RESPONSABLES LICENCE ARTS
PLASTIQUES**

Licence 1 : Frédéric Verry
fverry@unistra.fr
Licence 2 : Marie-Odile Biry-Fétique
m-o.biry-fetique@orange.fr
Licence 3 : Éric Laniol
laniol@unistra.fr

FACULTÉ DES ARTS // SECRETARIAT
DU DÉPARTEMENT DES ARTS VISUELS
Palais Universitaire (salle 29)
9 place de l'Université
67084 Strasbourg Cedex
03 68 85 68 16
arts-visuels@unistra.fr

POUR TOUTES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
MERCİ DE CONSULTER LES SITES INTERNET SUIVANTS :

FACULTÉ DES ARTS
arts.unistra.fr

LIVRET GUIDE
arts.unistra.fr/arts-visuels/arts-plastiques/

ADMISSION

L1 : ADMISSION POST BAC (ET ADMISSION DÉROGATOIRE)
www.admission-postbac.fr

REDOUBLANTS ET AUTRES NIVEAUX
/ ADMISSION UNIVERSITÉ DE STRASBOURG
www.unistra.fr
Page d'accueil
/ Rubrique « Formation »
/ Rubrique « Inscription et scolarité »

JOURNÉES PORTES OUVERTES : 14 MARS 2015
JOURNÉES UNIVERSITAIRES : 5/6 FÉVRIER 2015

SEMAINE DE PRÉ-RENTRÉE ET PRÉSENTATION DE LA FILIÈRE :
DATE COMMUNIQUÉE ULTÉRIEUREMENT

LICENCE
Mention
Arts visuels

Parcours arts plastiques

FACULTÉ DES ARTS
UNIVERSITÉ DE STRASBOURG
2015 | 2016

LICENCE ARTS VISUELS

ORGANISATION DES FORMATIONS

La Licence Arts Visuels propose deux parcours : arts plastiques et design. Outre certains cours théoriques communs, ces parcours sont distincts dès la première année de licence. La durée de chaque parcours est de 3 ans, soit 6 semestres de 12 semaines chacun.

L'ENSEIGNEMENT

L'étudiant est invité, dans les deux premières années, à une formation générale articulant de manière inédite pratique, création et culture. Les deux parcours sont mutualisés pour la plupart des cours théoriques et pratiques fondamentaux.

Outre les enseignements communs et obligatoires, ce cursus offre de nombreuses options permettant à chaque étudiant d'approfondir ses compétences personnelles tout en découvrant des disciplines voisines et complémentaires. Il permet ainsi à chacun de constituer son propre parcours en fonction de ses projets professionnels.

Les enseignements dits « fondamentaux » visent tout d'abord à l'acquisition de méthodologies et de bases solides dans les principaux domaines artistiques :

Les cours sont organisés en UE (Unité d'Enseignement) comprenant chacune un ou plusieurs modules identifiés par un code et dotés d'un capital de crédits. Chaque semestre comporte 6 UE qui représentent 30 crédits. Une licence nécessite 180 crédits.

techniques de la représentation, ateliers spécialisés, expression artistique et communication visuelle, histoire de l'art ancien et contemporain, esthétique et théorie de l'art.

Par ailleurs, l'étudiant est invité à suivre des enseignements généraux lui permettant d'acquérir des compétences en informatique et la maîtrise d'une langue étrangère appliquée au domaine des arts visuels.

Dès le deuxième semestre, des cours de soutien ou de renforcement sont également prévus pour aider l'étudiant dans les domaines où ses pré-requis seraient insuffisants (culture artistique, rédaction, représentation...).

Ces enseignements sont également destinés à accompagner l'étudiant dans ses projets professionnels.

PARCOURS ARTS PLASTIQUES

LA FORMATION

Cette formation conduit les étudiants à mettre en relation une pratique avec une réflexion théorique. Les deux premières années du parcours arts plastiques ont pour objectif l'acquisition et la maîtrise d'un ensemble de savoirs et savoir-faire fondamentaux dans les différents champs méthodologiques, pratiques et théoriques en arts visuels : L'histoire et la théorie de la discipline (histoire de l'art, esthétique et théorie de l'art) sont étroitement articulés aux apprentissages

LES OBJECTIFS

1 Acquérir des bases solides et polyvalentes dans les différentes techniques et modes d'expression relevant des arts plastiques.

2 Développer une culture approfondie et des connaissances diversifiées dans le domaine de l'histoire de l'art, de l'esthétique et des sciences de l'art.

3 Permettre à l'étudiant de développer une pratique personnelle étayée sur l'art, son histoire et son évolution contemporaine.

DÉBOUCHÉS ARTS PLASTIQUES

Si les études en arts visuels prédisposaient initialement aux métiers de la recherche et de l'enseignement, elles permettent aujourd'hui d'envisager un avenir dans les carrières artistiques traditionnelles ou professionnelles (sous réserve d'une formation complémentaire en master pro ou dans une autre formation). Les compétences techniques

plastiques et techniques (techniques de représentation et d'expression en graphisme, couleur et volume, ateliers spécialisés). L'initiation aux méthodologies spécifiques des disciplines de création et de communication visuelles (ateliers de création) favorisent également l'émergence de profils aptes à se spécialiser en troisième année dans les spécialités artistiques, universitaires et professionnelles du cursus.

4 Favoriser ses capacités d'analyse et de communication, développer sa maîtrise de l'expression orale et écrite.

5 S'ouvrir aux autres arts et aux sciences humaines.

6 Compléter ses connaissances en informatiques et langues vivantes appliquées aux arts visuels.

et théoriques et les capacités d'analyse et de création acquises favorisent en effet l'accès à de nombreux emplois dans les secteurs suivants : Métiers de la création artistique, métiers d'art, métiers de la communication, de l'animation et la médiation artistiques ou culturelles, métiers de la photographie et du multimédia, métiers de la culture.

CONDITIONS D'ACCÈS À LA LICENCE ARTS PLASTIQUES RENTÉE UNIVERSITAIRE 2015/2016

Afin d'assurer des conditions d'études optimales, la capacité d'accueil des étudiants de 1^{re} année dans la licence arts visuels parcours arts plastiques est contingentée depuis la rentrée 2015 à l'Université de Strasbourg :

RAPPEL

L'obtention du baccalauréat (ou d'un titre admis en équivalence) est nécessaire pour l'inscription en première année.

Procédures à suivre pour s'inscrire selon les différentes situations des candidats :

3 critères de priorisation * :

1 Candidats bacheliers ou résidents de l'Académie.

3 Classements des vœux dans APB.

2 Les candidats résidant dans d'autres départements et obtenant une dérogation de l'Université (pour raisons familiales).

RAPPEL :
Les redoublants de la filière ne sont pas affectés par le contingentement.

Ces candidatures seront également traitées sur l'application Post Bac (APB).

* Ces critères relèvent d'une décision rectoriale prise pour l'année 2014-2015.